

CREATION, MODIFICATIONS DANS UNE ASSOCIATION : LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET LEGALES OBLIGATOIRES

PUBLIC CIBLE : Acteurs associatifs essonniens (hors adhérent)

FORMAT : 1h

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF DE LA THEMATIQUE :

- Comprendre les obligations légales liées à la création et à la vie d'une association
- Identifier les démarches administratives obligatoires en cas de création ou de modification
- Sécuriser le fonctionnement administratif et juridique de son association
- Connaitre les organismes indispensables

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Les bases juridiques d'une association

- La loi 1901 : principes fondamentaux
- Les éléments constitutifs d'une association
- Le rôle des statuts et du règlement intérieur
- Responsabilités des dirigeants associatifs

2. Créer une association : démarches obligatoires

- Rédaction et dépôt des statuts
- Déclaration en préfecture (ou en ligne)
- Publication au Journal officiel des associations (JOAFE)
- Identification de l'association (RNA, SIREN le cas échéant)

3. Modifier une association : ce qu'il faut déclarer

- Changements à déclarer obligatoirement :
 - dirigeants
 - statuts
 - objet, siège social, dénomination
- Délais et modalités de déclaration
- Conséquences en cas de non-déclaration
- Mise à jour des documents administratifs

4. Bonnes pratiques et ressources utiles

- Tenir à jour les documents obligatoires
- Anticiper et sécuriser les démarches
- Outils et plateformes utiles (service-public, RNA, JOAFE, compte asso)
- Temps d'échanges et questions